

# CITYCLUB

## DEUX FONCTIONS POUR UNE SALLE

Chers Membres !

Nous avons récemment reçu confirmation que l'exploitant actuel, Cinérive SA, a bel et bien dénoncé son bail pour le 31 mars 2011, comme nous vous l'annoncions dans notre dernier courrier.

Cette nouvelle devait être plutôt positive puisqu'elle permettait à notre Association, après plusieurs années de préparation, de passer à l'action et de concrétiser son projet « Deux fonctions pour une salle » dans les locaux du Cinéma CityClub de Pully.

Nous avons également appris que nous n'étions pas les seuls à nous intéresser à une location et que des entreprises à buts commerciaux désiraient s'y installer pour un usage tout autre que celui d'un espace culturel.

Jeudi 16 décembre 2010 nous recevions une lettre de la Gérance nous informant que le bail à loyer a été signé et qu'un salon de coiffure occupera les lieux dès le 1<sup>er</sup> avril 2011.

Notre Association, qui proposait pourtant les mêmes garanties que ce dernier, n'a été reçue ni par la Gérance, ni par le Propriétaire afin de leur soumettre notre proposition comme nous le demandions dans deux lettres leur étant adressées.

Les garanties offertes par les futurs locataires, à loyer égal à notre connaissance, ont été plus crédibles que celles d'une Association à but culturel et non lucratif et de surcroît que peu soutenue par les institutions dont c'est la vocation.

D'autre part nous avons reçu la réponse définitive de la Loterie Romande qui renonce à soutenir financièrement le projet « tant que la pérennité des activités du CityClub n'est pas garantie » ce dont notre dossier faisait pourtant clairement mention.

Nous nous trouvons donc à ce jour sans lieu et avec des fonds nettement insuffisants à la réalisation de notre projet.

Au vu de ce qui précède les Membres du Comité souhaitent vous rencontrer et nous vous convions à notre prochaine Assemblée Générale qui aura lieu le mardi 18 janvier 2011 au Cinéma CityClub à Pully à 20 heures 30 afin de vous soumettre nos propositions pour le futur et de discuter avec vous de l'avenir de l'Association.

Vous trouverez joint à ce courrier la convocation à l'Assemblée Générale accompagnée de l'ordre du jour et nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous informer de votre participation.

Dans l'attente et le plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer nombreux, nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année.

Au nom de l'Association CityClub,

Gilles Abravanel  
Président

